

## **Conférence de presse « Non à l'inacceptable Loi sur la chasse »** 17 août 2020, 10 h15, Centre de presse du Palais fédéral

**Christophe Clivaz, Conseiller national Les Verts, VS**

### **Une loi d'un autre temps : non à l'affaiblissement de la protection des espèces.**

Cette révision s'inscrit dans une vision où l'homme est maître et seigneur de la nature et où il doit, de l'extérieur, la dominer. C'est ce mode de pensée qui nous a amené dans les difficultés environnementales actuelles, que ce soient les effets du dérèglement climatique ou la perte de biodiversité. Il est temps de changer de vision et de comprendre que l'homme fait partie de l'écosystème naturel et que tout affaiblissement de la biodiversité lui est préjudiciable.

Oui, les animaux peuvent causer des dégâts aux cultures ou aux troupeaux mais la solution n'est pas de revenir en arrière en autorisant par exemple des tirs préventifs. Nous devons au contraire poursuivre la voie explorée ces dernières années, à savoir soutenir les exploitants agricoles dans la mise en œuvre de solutions pragmatiques et équilibrées pour protéger ces cultures et ces troupeaux.

Alors que les scientifiques évoquent une 6<sup>ème</sup> extinction de masse en matière de biodiversité, il est irresponsable d'élaborer une loi qui diminue la protection de cette biodiversité. De même, les études scientifiques ont montré aujourd'hui le rôle positif du lynx et du loup dans la stabilité de l'écosystème forestier si important pour la protection des villages contre les avalanches et les chutes de pierres. Ces animaux régulent naturellement les populations de chevreuils et de cerfs qui broutent systématiquement les jeunes pousses d'arbres. Les grands prédateurs contribuent ainsi à des forêts riches en espèces et à leur régénération naturelle.

Il faut dire non à cette révision de la Loi sur la chasse afin que le législateur reprenne le dossier en main : nous pensons qu'il existe un besoin d'action pour trouver une solution raisonnable concernant le loup, dans le sens souhaité à l'origine par la motion Engler « Coexistence du loup et de la population de montagne » qui demandait une cohabitation durable entre l'homme, les animaux de rente et le loup. Mais on ne peut pas accepter une révision qui est une attaque contre la biodiversité et il faut trouver une voie plus appropriée pour que la chasse soit au service de l'équilibre écologique.

Enfin, et je tiens à insister sur ce point comme élu d'un canton de montagne, il ne s'agit pas d'une opposition menée par des habitants des villes contre des habitants des montagnes ou contre les chasseurs. Il s'agit bien de s'opposer à une loi qui est mauvaise pour tout le pays car elle signifie un retour en arrière dans la protection des espèces.

Contact :

Christophe Clivaz, Conseiller national Les Verts, VS  
M 079 374 51 78 | [christophe.clivaz@parl.ch](mailto:christophe.clivaz@parl.ch)